

27 mar 2015 -17:13

Appartient à Conseil des ministres du 27 mars 2015

Renforcement des capacités opérationnelles de la 31e Brigade de Réaction Rapide Congolaise (31 RDC RR Bde)

Sur proposition du ministre de la Défense Steven Vandeput, Le Conseil des ministres a marqué son accord pour le renforcement des capacités opérationnelles de la 31e Brigade de Réaction Rapide Congolaise (31 RDC RR Bde).

L'état-major de la 31e Brigade de Réaction Rapide et ses trois bataillons de commandos ont été formés entre 2008 et 2014, dans le cadre de la participation belge au processus de Réforme du Secteur de Sécurité (RSS). Cette initiative de Réaction Rapide se trouve actuellement dans une phase de consolidation. L'objectif du renforcement est donc de pérenniser les réalisations.

Le Conseil des ministres donne plus particulièrement son accord pour les aspects suivants :

- la formation d'une compagnie de reconnaissance pour la 31e Brigade congolaise à KINDU avec environ huit militaires durant les mois de avril, mai et juin 2015 ;
- l'envoi d'une compagnie belge (150 militaires) pour un exercice de synthèse de cette formation à KINDU pendant un mois en novembre-décembre 2015 ;
- l'octroi du statut administratif et financier "assistance militaire - AR 03, coefficient 2" pour les militaires concernés pour la durée de la mission.

Publié par SPF Chancellerie du Premier Ministre - Direction générale Communication externe

Service de presse de Steven Vandeput, ministre de la
Défense, chargé de la Fonction publique
Rue Lambermont 8
1000 Bruxelles
Belgique
<http://www.vandeput.belgium.be>